

NOTRE VILLE

P.3
L'ACTU

P.5
LES TRAVAUX

P.10
LES ELUS

P.10
AGENDA/BREVES

DOSSIER P.8





Retoqué pour la troisième fois consécutives (13 voix Pour et 13 voix Contre) et, conformément à l'article L.1612-2 du Code Générale des Collectivités Territoriales qui stipule qu'à défaut d'adoption ou de transmission du budget primitif dans le délai imparti à savoir le 18 avril 2019, le Préfet saisit sans délai la Chambre Régionale des Comptes chargée de formuler des propositions pour son règlement dans un délai d'un mois. A l'issue, le Préfet règle et rend exécutoire le Budget dans un délai de vingt jours à compter de la notification de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes qui sera rendu public.

A une voix près le budget était adopté mais 7 élus de la majorité et l'opposition en ont décidé autrement malgré certains renoncements et mon approbation de répondre favorablement à leur demande de revaloriser les tarifs municipaux dès cette année.

Je précise également que la commune n'est pas sous tutelle mais simplement que les investissements sont suspendus jusqu'au terme de la procédure, occasionnant ainsi, un retard dans la réalisation de nos projets

C'est pourquoi, je tiens à rassurer la population en affirmant que l'ensemble des services sera assuré et nos agents, tous nos agents, en garantissant que leur salaire sera versé comme d'habitude sans baisse, ni suppression de primes. En effet, contrairement aux rumeurs répandues par quelques élus, durant l'instruction, une commune fonctionne normalement (article L.1612-1 du CGCT).

Après avoir renoncé à leurs responsabilités, la stratégie adoptée aujourd'hui est d'instaurer le doute, l'inquiétude, la peur, pour nuire à la bonne marche de la commune et à la qualité du service public sans penser aux conséquences humaines que cela engendre sur le personnel et leurs familles, des comportements que je condamne délibérément et qui sont indignes d'élus locaux.

L'une de nos personnalités les plus connues nous a quittées. Stéphan était une belle personne, agréable, serviable et dévoué. En dépit de sa longue carrière politique au sein du Conseil Municipal de Meurchin comme Maire Adjoint, je ne lui connaissais que des amis. Sa fidélité dans ses convictions, une qualité rare de nos jours, ne l'avait jamais empêché d'être un rassembleur et d'être aimé... presque malgré lui. Sa joie de vivre, sa bonne humeur constante y étaient pour beaucoup. Stéphan aimait les gens et ceux-ci le lui rendaient bien. N'oublions pas non plus son engagement dans le milieu associatif qui a contribué à hisser au niveau de l'excellence « l'Espoir de Meurchin ». En hommage à un grand homme simple, j'ai autorisé qu'une plaque commémorative soit apposée au local de tennis et proposerai au prochain Conseil Municipal un changement d'appellation de la Chocolaterie. Il va nous manquer terriblement, il nous manque déjà.



Daniel TOP

Maire de la ville de Meurchin

Meurchin Notre Ville, N° 466 - Juin 2019

Mensuel d'information

Rédaction et administration :

Mairie de Meurchin - Place Jean Jaurès

62410 Meurchin - 03.21.74.08.13

Fondateur : Augustin LESCOUF

Directeur de Publication : Daniel TOP, Maire

Rédacteur en Chef : Daniel TOP

Rédaction et photos : Sylvie DUPUIS et Gérard Hollosi

Mise en page : Julien Gosselin

Impression : Mairie de Meurchin place Jean Jaurès

62410 MEURCHIN TEL : 03.21.74.08.13

CANICULE INFO SERVICE

0 800 06 66 66

Appel gratuit depuis un poste fixe



MOILLER SON CORPS ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOLETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE



NE PAS BOIRE D'ALCOOL

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15



ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ



www.inpes.sante.fr

Il y a danger pour ma santé lorsque :



Il fait très chaud.



La température ne descend pas, ou très peu la nuit.



Cela dure 3 jours ou plus.

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

POUR EN SAVOIR PLUS :

0 800 06 66 66

www.meteo.fr pour consulter la météo
carte de vigilance
www.sante.gouv.fr/canicule

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE CANICULE 2019

Afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, et dans le cadre de la loi du 30 juin 2004, la municipalité vous invite à vous inscrire au Centre Communal d'Action Sociale.

Catégories de personnes pouvant figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes adultes handicapées,
- Les personnes en grandes difficultés et isolées.

La demande d'inscription se fait par attestation sur l'honneur et est réalisée soit par la personne concernée (ou son représentant légal) soit par un tiers. On désigne par tiers toute personne physique (parent, voisin, médecin traitant) ou morale (centre communal d'action sociale, service de soins à domicile). Les renseignements fournis sont confidentiels.

La municipalité met à la disposition du déclarant un formulaire à remplir, disponible au C.C.A.S en Mairie. Pour tout renseignements, téléphonez sur la ligne directe : 03-21-08-05-18.

Le maire accuse réception de la demande d'inscription dans un délai de huit jours. La radiation du registre peut se faire à tout moment sur simple demande.

La Réserve Communale de Sécurité Civile assurera la Veille sanitaire «PLAN CANICULE» en collaboration avec le CCAS et les élus lors du déclenchement du plan par la Préfecture. Une cellule de crise sera alors mise en place ainsi que des visites à domicile.



rcsc62meurchin@hotmail.com

Réserve Communale de Meurchin
Responsable: Monsieur Le Maire, Daniel TOP
Chef de groupe: Mr Ludovic EICKMAYER
Chef de groupe Adjoint: Mr Joël LEPREUX



Effectif complet des jardiniers lors de la réunion annuelle du 5 avril faisant le bilan de la saison écoulée et présentant la prochaine.

Pour cette troisième saison, le passage au jardinage naturel n'est pas une nouveauté pour nos participants qui le pratiquent déjà dans le respect du règlement intérieur de l'amicale.

Après de nombreux échanges, conseils précieux, les participants sont repartis très motivés pour réussir leurs nouvelles cultures.

L'ESPOIR TENNIS DE TABLE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Nos pongistes meurchois ont tenu leur Assemblée Générale ce dimanche 19 mai dans leur salle, qu'ils souhaitent à l'unanimité voir porter le nom de Stephan Jendrowiak, leur ancien président emblématique décédé il y a peu. De la même façon, une demande de pose d'une plaque commémorative a été adressée à la municipalité.

Après appel à candidatures, Patrick Levray rejoint le bureau, réélu également à l'unanimité (M. Jendrowiak président, D. Chocraux vice-président, G. Duez secrétaire, G. Derache trésorier, S. Dassonville et J. Duez directeurs sportifs, J.L. Allegaert).

Le bilan sportif établi à l'issue des compétitions est conforme aux attentes, en effet en septembre :

- Deux équipes joueront de nouveau en ligue des Hauts de France.
- Trois équipes (une de plus) en découdront en Championnat Départemental.
- Une ou deux équipes évolueront en Championnat Jeunes, où la relève aura fort à faire puisque l'équipe qui vient d'être sacrée vice-championne départementale au deuxième des trois niveaux existants, intégrera les compétitions départementales séniors.
- Un tiers des adhérents a moins de 12 ans, la moitié moins de 18 ans, la formation reste une priorité du Club.

Le bilan financier est à l'équilibre grâce au sponsoring et surtout la réussite des différentes manifestations mises en place.

Le bilan moral a permis un fertile échange d'opinions débouchant sur le maintien de la philosophie du Club, on y vient ou on y reste parce que l'on s'y sent bien, en conséquence, aucune rémunération n'est versée et les aides matérielles ou vestimentaires sont identiques pour tous, y compris les débutants. Différents achats matériels prévus ont été approuvés de même que la demande de mise en place d'un Contrat de Service Civique.

Le verre de l'amitié et un barbecue quelque peu arrosé... par Dame Nature ! ont conclu cette saison sportive.



COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Le 8 mai commémore en France la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Cette année, pour le 74ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, notre cérémonie a été perturbée par une forte pluie entraînant l'annulation du défilé.

Notons cependant la mise à l'honneur de Monsieur Claude Ducatel qui a reçu en tant qu'ancien combattant de la guerre d'Algérie, la croix du Combattant des mains de Monsieur Joseph Courtin président des anciens Combattants de ce conflit.

COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DES DÉPORTÉS DU 28 AVRIL

Même si les témoins de l'inimaginable sont chaque année moins nombreux, notre devoir de mémoire est de commémorer cette journée des déportés dédiée au souvenir de la libération des camps de concentration et d'extermination nazis.

Le régime hitlérien avait ouvert 203 camps dont 12 de concentration et 6 d'extermination.

Pour la France : sur les 72000 juifs déportés, seul 2000 ont survécu, sur 93500 déportés politiques près de 35000 sont morts et sur les 45000 résistants détenus près de la moitié a été exterminée.

NOMINATION

Le sergent Joël Lepreux ancien Sapeur-Pompier de Meurchin a été réélu le 27 avril 2019, au centre de secours d'Aire-sur-la-Lys, pour un mandat de quatre ans à la commission des anciens de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Pas de Calais où il assurera la fonction d'animateur départemental adjoint.



FOOTBALL : UNE NOUVEAUTÉ A L' U.S.O.M

Premier stage de perfectionnement organisé par notre Club de foot pendant les vacances de Pâques pour les jeunes de 8 à 14 ans.

Cette première édition a rassemblé 43 stagiaires dont 17 extérieurs (venant de Wingles, Bauvin, Carvin...) répartis dans quatre groupes. Romain Béhague et son équipe de 6 éducateurs avaient organisé un stage très riche en foot et agrémenté d'autres activités : nettoyage de l'environnement, compétition de trottinettes, paint-ball...

Repas pris en commun au restaurant scolaire.

Ce stage s'est déroulé dans une excellente ambiance ! Et en appellera certainement d'autres.





CHASSE AUX OEUF DE PÂQUES

La traditionnelle chasse aux œufs s'est déroulée le samedi 20 avril, dans la prairie derrière l'école maternelle sous un soleil radieux. 160 enfants de 2 à 12 ans y participaient. Ils étaient répartis dans 6 groupes animés par un super-héros. Voici les gagnants des différents parcours :

- Baby :** Jade Lucas
- Maternelle gr 1 :** Paul Méreau
- Maternelle gr 2 :** Noé Cloqué
- Primaire gr 1 :** Ambre Delory

- Primaire gr 2 :** Camille Flament
- Primaire gr 3 :** Coralie Gaulois
- Grand gagnant :** Emma Boulet



LE SOLDAT ROSE A L'ARTCHIPEL



Les 27 et 28 avril, à l'Artchipel, les 33 élèves de la classe chorale de l'école municipale de musique après quatre mois de répétition sous la direction de leur professeur Madame Aline Rolland ont présenté le conte musical "le Soldat Rose" composé par Louis Chédid. Ils étaient accompagnés au piano par Madame Rolland et à la guitare par Monsieur Sylvain Sauvage professeur également à l'école de Musique. Il faut d'abord saluer la performance des enfants qui ont présenté pendant plus de 45 minutes une interprétation de grande qualité pour ce spectacle ambitieux.

Leurs magnifiques costumes ont été réalisés par nos costumières bénévoles, les décorations par les élèves de l'école de dessin. La qualité de ce spectacle présage bien de la suite de la saison que nous proposera la classe chorale. Nous attendons avec intérêt leur prochaine prestation. Félicitations à tous !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Cette assemblée s'est tenue le 1er mai sous la présidence de Monsieur Daniel Top Maire de Meurchin, en la présence de Monsieur Jean Luc Hennequart président de l'Union de Lens et de Monsieur Laurent Dassonville représentant notre député Monsieur Bruno Bilde.

Madame Francine Kwiatkowski, présidente a dressé le bilan de son association pour 2018.

A ce jour, elle compte 189 adhérents dont 137 sociétaires, 19 membres honoraires et 33 membres sympathisants. En novembre dernier, 135 colis ont été distribués aux adhérents de 66 ans et plus. Chaque membre hospitalisé plus de 8 jours reçoit également un colis.

Ce 1er mai 2019, cinq adhérents ont reçu la médaille du Mérite et de la reconnaissance :

Médaille Vermeil pour 40 ans d'adhésion pour : Yves Dubois, Gérard Herbaux, Jean Lohez et Albert Morillon.

Médaille Or pour 45 ans d'adhésion pour : Joseph Courtin.

Quant à la promotion au 1er janvier pour les médaillés du travail, elle a concerné 21 récipiendaires,

Médaille d'Argent : Nathalie Duthilleul, Eric Jedrzejewski, Philippe Mallet, Fabrice Sandre, Denis Sauvage.

Médaille Vermeil : Jocelyne Clarisse, Lisiane De Koninck, Louis Dumont, Franck Dupriez, René Lecomte, Fabrice Maciolek, Philippe Mallet, Valérie Mortelecque.

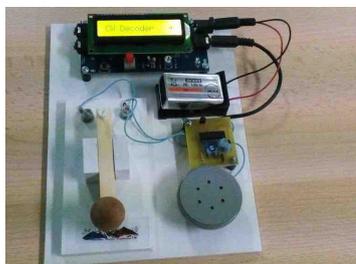
Médaille Or : Anne-Marie Besnier, Thierry Crépel, Jacky Lecoivre, Benoit Levisse, Jean Marc Lucas, Philippe Mallet, Marie-Pierre Vandemoortele.

Médaille Grand Or pour Daniel Kuczera.

L'APRA-62 DANS FRÉQUENCE ASSOCIATIONS

Source : <https://www.radioplus.fr>

L'APRA-62, Association de Promotion Radio-Amateur, a mené plusieurs ateliers au collège Léon Blum de Wingles le 13 mai dernier. Apprentissage du morse, atelier de découverte de l'électricité, communication avec d'autres radio-amateurs et un atelier final très spectaculaire autour de la bobine Tesla, voilà ce qui était au programme pour les élèves de 6ème du collège Léon Blum.





14^{ème} MARATHON DU LOUVRE LENS

Le dimanche 12 mai, les 2600 marathoniens partis de Lille pour rejoindre le Louvre Lens ont traversé notre commune par une météo parfaite pour ce genre de compétition.

Du marathon aux randonnées, ce sont plus de 14000 sportifs qui ont participé à cette manifestation régionale toujours aussi attendue.

Domage que cette année, la randonnée démarrant de notre place ait été supprimée ! Dans quel but ? Elle connaissait pourtant un vif succès. Est-ce pour faciliter la tâche des champions du marathon pour battre le record de l'épreuve ?

Ce fut réalisé pour le vainqueur, mais seulement pour UNE SECONDE !





PREMIÈRE FÊTE CHAMPÊTRE

Ce 18 Mai la commune a organisé sa première "Fête champêtre" qui restera à coup sûr dans les annales de la ville.

Cette journée ne pourrait exister sans la mobilisation active des 50 bénévoles, qui ont œuvré sans compter à la réussite de ce projet.

Un grand MERCI : à Nos services pour leurs mobilisations à la mise en œuvre de cette journée (Environnement , Techniques , et Jeunesse).

Ainsi qu'à : l'Union Commerciale et Artisanale de Meurchin , l'Association des parents d'élèves, celle des parents d'élèves les Bambins de l'école maternelle, la réserve communale et le Club de Pétanque "La Boule Bauvinoise".

La météo étant de la partie, cette première édition a répondu aux attentes des organisateurs qui s'étaient fortement investis pour la réussite de la manifestation. La diversité des stands, activités, animations sur toute la journée terminée par un bal et feu de joie a satisfait toutes les tranches d'âge. Un essai à renouveler !



LES PROPOS DES ELUS

de l'opposition

"Alors que ces propos devaient paraître dans le Notre Ville précédent, le feuilleton Vote du budget Primitif nous en a empêché puisque 3 séances auront été nécessaire pour aboutir au même résultat: les 03,10 et 17 avril, Mr le Maire ne parvenant pas à faire adopter ses orientations pour 2019. Même ses manoeuvres en faisant revenir des élus sortis d'une voire plusieurs années d'hibernation (preuve que notre dénonciation dans la lettre ouverte était bien réelle) n'auront pas suffi à faire adopter le budget. La pression exercée lors de la séance du 10 avril par le Premier Adjoint a concouru enfin à convaincre les élus de la volonté de Mr le Maire de faire passer en force ses choix. Alors que Monsieur le Maire avait utilisé la Presse pour sa campagne électorale de 2014, les faits relatés à juste titre par le journaliste de la Voix du nord n'auront pas plu à notre premier édile, ce dernier s'en prenant en préambule de séance du Conseil Municipal à la fois à la presse, au Préfet ou encore à l'une de ses adjointes qu'il qualifiait avec mépris de co-listière. Ces faits gravissimes (attaque du préfet de faire la sourde oreille pour: lire la suite sur notre site ineternet :

<http://leselusdelopposition.monsite-orange.fr> et sur notre page Facebook :

<http://www.facebook.com/INFOMEURCHIN/>

Prochaine permanence en Mairie le 12 Juin de 14h30 à 15h30. Nous restons à votre disposition pour tout problème rencontré dans la commune.

Contact : groupe de largeunion@orange.fr



Brèves

BOURSES COMMUNALES

La Municipalité alloue une bourse communale aux élèves fréquentant les CES et lycées (sauf CES de Wingles).

Pour bénéficier de cette aide, il suffit de déposer à l'accueil de la Mairie, avant le 30 juin :

- Un certificat de scolarité 2018/2019 de chaque enfant,
- Le livret de famille,
- un RIB.

INSCRIPTIONS CANTINE 2019/2020

Les dossiers d'inscriptions pour la prochaine rentrée sont à retirer dès à présent dans votre Mairie ou à télécharger sur le site de la Commune : www.meurchin.fr.

Ce dossier et le règlement intérieur du restaurant scolaire sont à rendre obligatoirement avant la rentrée de septembre pour que votre enfant puisse bénéficier de ce service.

Attention : Pour plus de souplesse, obligations techniques de sécurisation des paiements et transmission des plannings, les horaires de permanences changent à compter de la rentrée de septembre 2019 (aucun règlement ne sera possible en dehors de ces périodes) :

- Tous les jours de 8h à 9h et de 16h à 16h45
- Sauf le lundi matin et samedi matin

CPPE : LES MOUSSAILLONS

Il reste des places occasionnelles et régulières au multi-accueil à partir de juillet 2019.

Pour tout renseignement veuillez vous adresser au centre de proximité de la petite enfance.



OUVERTURE ET PERMANENCES DE LA MAIRIE : JUILLET / AOÛT 2019

Permanences de Monsieur le Maire : pas de permanence du 1er juillet au 31 août inclus.
Reprise des rendez-vous le samedi 7 septembre.

Permanences du service État-Civil : pas de permanence le samedi matin du 1er juillet au 31 août inclus. Reprise des permanences le samedi 7 septembre.

Durant les festivités de la kermesse annuelle, les services de la Mairie seront fermés les lundi 22 et 23 juillet, une permanence État-Civil sera tenue le lundi 22 de 13h00 à 14h00.

Concernant le pont du 15 août, une permanence sera tenue le vendredi 16 août de 13h00 à 14h00.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de bonnes vacances.

LA MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS!

L'association "MANDARINE" vous propose de faire un point sur votre mutuelle santé.

La Mutuelle Communale est ouverte à tous sans aucune condition.

Vous pouvez peut-être prétendre à une Aide à la Complémentaire Santé (ACS) à hauteur d'un chèque de la CPAM de 100 à 550 euros (www.amelie.fr)

Monsieur BRACQ se rend disponible :

Chaque 1er jeudi du mois de 9h à 12h au CCAS de Meurchin (visite à domicile possible sur rendez-vous)



LA MUTUELLE COMMUNALE
POUR TOUS



ARRÊTÉ MUNICIPAL RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

chaque usagé doit prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareil susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuse, ou scie mécanique...

Sont limités aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et jour fériés de 10h00 à 12h00

A DESTINATION DES AÎNÉS...

Le traditionnel Repas des Aînés
Offert aux Meurchinois de 60 ans et plus
Animé par le groupe FLASHBACK
Dimanche 13 Octobre à partir de 12h à la salle des fêtes
Sur inscription avant le 30 Sept 2019

Colis de Noël
Offert aux plus de 70 ans
Inscription obligatoire avant le 18 Octobre 2019

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU CCAS DE MEURCHIN

Prévoir :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Horaires d'inscription :
Mardi, Jeudi, Vendredi
de 9h à 12h

Notre Ville | Brèves 11

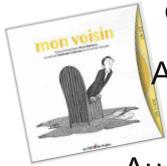
ANNIVERSAIRE DE L'APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE LE 18 JUIN 1940

Mardi 18 Juin à 17 h 00
place Jean Jaurès.

Dépôt de gerbes au Monument aux Morts. Verre de l'amitié, salle de la mairie.

HEURE DU CONTE
Mercredi 19 juin à 16h30

Lecture à voix haute d'albums jeunesse, pour les enfants dès 3 ans.



Accès libre.

Au programme :
« Arrg, cling-cling, bzz-bzz, splish-splash, bin-bing »

GALA de l'école municipale de danse :

Samedi 22 juin à 20h
et
Dimanche 23 juin à 15h
A la Salle des Fêtes

TARIF :
3€ l'entrée
Gratuit pour les – de 3 ans
(au profit de l'APE)

Agenda



Possibilité de réserver des sandwiches à l'avance pour le Gala du 22 juin.

Billetterie :
mercredi 12 juin
de 17h30 à 19h00
à la salle multifonctions de l'ARTCHIPEL

SPECTACLE PETITE ENFANCE
Les petites fenêtres
dès 6 mois

Mercredi 26 juin
à la Médiathèque

10h30 : séance réservée aux enfants inscrits au multi-accueil

16h30 :
séance tout public

GRATUIT
Réservation obligatoire



Samedi 29 juin
20h00

à la salle des fêtes

CONCERT DE GALA

De l'harmonie Municipale



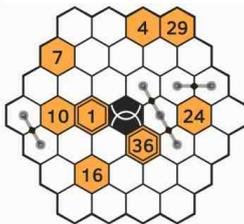
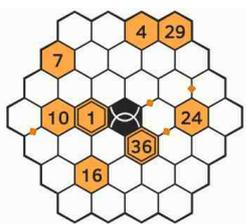
Dimanche 30 juin
15h00
à la salle des fêtes

AUDITION DES ÉLÈVES

de l'école municipale de musique

ESPACE DÉTENTE

Règles du Rikudo : Placez tous les numéros de 1 à 36, 60 ou 90 pour former un chemin de nombres consécutifs. Des nombres et liens entre cases sont donnés afin d'arriver au but. Deux nombres consécutifs doivent être voisins. Un lien indique un point de passage du chemin. A la fin toute la grille doit être remplie !



Exemple

